

CP 31/05/13

# Passes à civelles, aménagement d'un ruisseau Des travaux pour améliorer le cheminement des poissons

A l'étang du Val Saint-Martin, au pied du déversoir, les promeneurs ont peut-être déjà remarqué une étrange passerelle recouverte de plastique vert. Cet ouvrage est d'une grande utilité écologique : c'est une passe à civelles. "Elle sert à améliorer le franchissement piscicole, explique Thierry Vigile, responsable du pôle eau à la ville de Pornic et à la communauté de communes, lors d'une visite sur le terrain jeudi 23 mai. En fait, les civelles naissent en mer et remontent vers l'eau douce. Cette passe les aide dans leur trajet pour rejoindre le canal de Haute-Perche sans rupture abrupte."

Un ouvrage, réalisé en avril 2012, qui a déjà porté ses fruits semble-t-il. "Il n'y a pas de suivi scientifique mais d'après le retour des pêcheurs, les anguilles sont bien présentes." Deux autres passes à poissons avaient été installées, "mais elles ont été volées cet hiver", regrettent Thierry Vigile. Il y en a environ pour 15.000€. Quoi qu'il en soit, cette passe à poissons fait partie des actions menées dans le cadre du Contrat régional des bassins versants (CRBV) du conseil régional des Pays de la Loire. Ce contrat arrive



Au Val Saint-Martin, Thierry Vigile, responsable environnement pour Pornic et la communauté de communes, explique l'importance de la passe à civelles

à son terme fin 2013, mais il y a encore des projets à mener sur le territoire. Notamment avec l'Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf (ADBVB) (1).

## Direction Chauvé

Mickaëlle Rousseleau, la directrice, assure : "80 % des actions ont été réalisées. Il reste un reliquat d'un montant de 174.710€ qui peut être réaffecté sur d'autres opérations dans le cadre d'un avenant. Ainsi, huit opérations sont proposées. Leur coût total prévisionnel s'élève

à 749.183€ et le montant de l'aide régionale demandée est d'environ 30 %." Pour obtenir cet avenant (qui devrait être voté en juillet), rien de mieux qu'une petite visite sur le terrain avec les élus notamment Sylvie Bringuy, vice-présidente à la Région. Direction Chauvé pour une autre opération : la substitution du vannage du Pin par des microseuils. En clair, l'écluse, située sur le ruisseau du Pin, bien abîmée, va être démolie. Il a fallu dix ans de concertation pour que soit prise cette décision l'année dernière.

Finalement, le nouvel ouvrage à gestion passive (sans manivelle) se calera sous la route de manière à avoir une pente douce, toujours dans l'idée de continuité écologique. Pour les poissons mais aussi pour avoir un niveau d'eau plus naturel et qui respecte l'arrêté préfectoral. Les travaux devraient commencer en 2014 et le suivi sera assuré par la fédération de pêche, prestataire de l'ADBVB.

Marion Vallée

(1) Basée en Vendée, l'ADBVB regroupe 41 communes de Loire-Atlantique et de Vendée, est la structure porteuse du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf. En cours de révision, le Sage a pour objectifs l'amélioration de la gestion quantitative, la prévention du risque d'inondation et de submersion marine, l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux notamment au travers du rétablissement de la continuité écologique, ainsi que l'amélioration de la cohérence et de l'organisation des actions.